Nations Unies A/CONF.232/2019/2

Assemblée générale

Distr. générale
25 mars 2019
Français
Original : anglais

Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale

Deuxième session

New York, 25 mars-5 avril 2019

Ordre du jour

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Programme de travail.
4. Pouvoirs des représentants.
5. Débat général.
6. Examen de la question visée aux paragraphes 1 et 2 de la résolution 72/249 de l'Assemblée générale.
7. Questions diverses.
8. Clôture de la session.

19-04956 (F) 260319 260319

Merci de recycler